

## Délinquance, désistance et résilience à l'adolescence

Born Michel <sup>1</sup> Boët Sylvie <sup>2</sup>

Service de Psychologie de la Délinquance  
et du Développement Psychosocial <sup>3</sup>

Confrontés à des difficultés de socialisation et de construction de l'identité inhérente à son âge, l'adolescent peut, en outre, subir les assauts de facteurs de risque qui le précipitent vers un acting délinquant. Dans de telles conditions, un nombre non négligeable d'adolescents entament une véritable carrière délinquante. Pourtant certains arrivent à arrêter cette trajectoire pour reprendre une place positive dans la société. On parlera alors d'un processus de désistance. Il nous paraît extrêmement utile de distinguer clairement cette notion de celle de résilience, même si certains mécanismes similaires peuvent être identifiés. Ainsi, dans les années 50, les Glueck (1968) ont pu mettre en évidence qu'à risques sociaux égaux, certains jeunes trouvent dans leur environnement familial et leurs ressources personnelles les moyens de se protéger, c'est à dire d'être résilients et d'autres, après quelques années de passage à l'acte, d'arrêter et donc d'être désistant.

Selon les analyses de cas et les recherches empiriques que nous avons réalisées (Born, Chevalier et Humblet, 1997 ; Born et Hélin, 2000), la résilience en délinquance semble être un processus développemental fortement lié aux éléments dynamiques de la vie familiale dans la période de l'enfance et de la préadolescence, telles les pratiques éducatives, l'attachement familial, l'encadrement substitutif dans la fratrie et les adoptions de valeurs de conformité. La désistance sera, quant à elle, davantage liée à des changements de milieu de vie au nombre desquels on fera une place privilégiée au choix de la petite amie ou du conjoint qui restructure l'existence et réoriente les relations sociales, l'intervention d'un travailleur social, d'un magistrat, d'une personne extérieure qui parvient à restituer au jeune et à ses parents une partie positive de l'image de soi. Certains moyens mis en œuvre peuvent augmenter les chances d'arrêt de ces comportements : le recours à actions pratiques qui pourront influencer la formation d'une image de soi positive, aider et favoriser l'émergence de projets personnels, donner au jeune des moyens de se découvrir.

<sup>1</sup> Professeur ordinaire      mborn@ulg.ac.be

<sup>2</sup> Chercheur                    sylvie.boet@ulg.ac.be

<sup>3</sup> Université de Liège B33 4000 Liège Belgique

La précocité de l'intervention ainsi que sa durée sont de nature à influencer fortement la désistance, encore que des effets pervers d'intervention stigmatisante trop précoces et de placement de longue durée soient observés assez fréquemment. Les chances d'interrompre la spirale de la délinquance augmentent lorsqu'il n'y a pas eu de discontinuité des interventions et des placements, c'est à dire lorsqu'il y a une adéquation entre la mesure prise et le vécu du jeune. Elles croissent encore lorsque le jeune arrive à maîtriser son agressivité et s'oriente vers l'adulte, devient capable de discussion et d'échange avec ce dernier. Le fait d'avoir des projets d'avenir réalistes, d'être plus mûr et de ressentir de la culpabilité par rapport aux actes commis favorise encore la désistance. Les cas illustratifs dans notre pratique sont, heureusement, nombreux mais nous avons choisi de présenter le cas de Cédric parce qu'il est évocateur d'une désistance non pas obtenue par l'effet du hasard mais par les occasions fournies lors d'interventions sous la contrainte.

Cédric a 17 ans lorsqu'il se fait arrêter pour la première fois par la police pour détention de stupéfiants (Cannabis) et vols de voiture.

Ses parents sont séparés depuis qu'il est âgé de 4 ans. Il vit avec sa mère, le nouveau mari de cette dernière et leurs deux enfants. Son père s'est également remarié et deux enfants sont nés de ce nouveau mariage. Cédric connaît peu son père : l'entente entre ses parents était trop mauvaise et ils ont décidé de rompre toute communication. Comme c'est la mère de Cédric qui a obtenu sa garde suite au divorce, il est resté sans nouvelles de son père jusqu'à l'âge de 16 ans.

La famille de Cédric dispose de revenus modestes, les deux parents travaillent et tentent d'éduquer les enfants le mieux qu'ils peuvent. Depuis sa séparation avec le père de Cédric, la mère présente un penchant pour la boisson, rares sont les repas qui se terminent sans excès d'alcool qui rend alors la mère somnolente et indisponible. Le beau-père de Cédric impose une discipline draconienne et particulièrement avec ce dernier qu'il estime beaucoup et qu'il désire voir réussir. Mère et beau-père sont très autoritaires et surveillent toutes les allées et venues de l'enfant, peu de place est laissée à la chaleur au sein de cette famille et Cédric a beaucoup souffert de la distance imposée par l'alcool entre sa mère et lui. Il finit par perdre toute estime et considération pour elle et ce qu'elle fait.

Il vit une scolarité sans trop de problème et obtient même de bonnes notes jusqu'en quatrième secondaire. C'est à cette époque que Cédric renoue certains liens avec son père. Mais, à cette époque, ce dernier est impliqué dans des trafics de marchandises volées. C'est aussi à cette époque qu'il se fait renvoyer du collège pour indiscipline et absentéisme répété. Dans le nouvel établissement scolaire qu'il fréquente, Cédric fait la connaissance de nouveaux copains qui lui montrent un intérêt particulier et l'entraînent dans plusieurs affaires de graffitis et de vols. Ils restent longtemps sans se faire prendre par la police tant et si bien que de petits larcins leurs actes se transforment en vols de voiture et trafic de Marijuana. Cédric sort beaucoup avec ses amis. Ils se rendent dans des discothèques et consomment les différents produits illicites qui y circulent. Au gré des rencontres, il trouve un revendeur qui accepte de lui fournir du cannabis et de l'extasy en quantité suffisante pour lui permettre de monter son propre petit commerce. Avec cet argent, il peut s'offrir tous les produits qu'il souhaite et même en faire profiter ses amis qui le valorisent. Ses résultats scolaires sont en chute libre. Sa mère et son beau-père tentent de le raisonner en resserrant la surveillance et le contrôle. Il décide alors de partir vivre chez son père. Ce dernier n'accorde pas d'importance aux absences régulières de son fils, ni au rythme de ses sorties, par contre, il essaie de le raisonner par rapport à sa scolarité. Cela ne porte aucun fruit et Cédric se fait bientôt arrêter par la police alors qu'ils circulent dans une voiture volée avec un de ses copains majeurs. Les policiers découvrent sur l'ami de Cédric de la marijuana en quantité importante. Cet ami est jugé et condamné à une peine d'emprisonnement. En tant que mineur, Cédric bénéficie des lois relatives à la protection de la jeunesse et passe devant le tribunal de la jeunesse. Le juge décide d'être clément avec lui, il tient compte du fait qu'il s'agit de sa première arrestation. Il discute longuement avec lui, il lui présente la situation telle qu'elle se présente, les risques d'une vie comme celle qu'il est en train de choisir. Il lui rappelle ses bonnes notes scolaires et lui explique qu'il croit en ses potentialités. Le juge comprend également les difficultés d'entente entre Cédric et sa mère et l'instabilité de l'environnement chez son père. Il préconise un placement chez ses grands-parents et lui impose plusieurs heures de travail d'intérêt général. Il doit s'occuper de jeunes gens handicapés mentaux. Ces derniers ne sont pas au courant du parcours de Cédric, ils lui manifestent un intérêt sincère non pas parce qu'il a de l'argent ou du "cran" mais simplement parce qu'il s'occupe d'eux. Il est fort bouleversé par cet attachement de ces jeunes à sa personne et se sent revalorisé pour ce qu'il est vraiment et non pour ce qu'il paraît. Il réalise alors qu'il a eu de la chance de ne pas aller en prison comme son ami et remercie le juge pour sa clémence et sa confiance.

Cette prise de conscience est renforcée par un incident à la sortie d'une boîte de nuit. Après une consommation importante d'extasy et de cannabis, il est sujet à un malaise cardiaque qui nécessite une hospitalisation. Il prend davantage conscience de la situation dans laquelle il se trouve et des conséquences de ses actes, il ressent de la culpabilité par rapport à la vente de ces substances dangereuse et à l'escalade de vols. Il décide alors de se prendre en main et quitte le domicile familial. Il s'installe seul dans un appartement. Les frais occasionnés par ce changement de vie l'obligent à chercher et à trouver du travail. Il a totalement cessé tout comportement de vols et de trafic de stupéfiant. Il continue à sortir en boîte et consomme assez bien d'alcool à cette occasion mais en dehors de ces soirées, il ne touche ni à l'alcool ni à la drogue, il se rend régulièrement à son travail et devient même un excellent élément.

A travers cette courte vignette clinique, nous pouvons mettre en évidence certains des mécanismes qui ont permis à Cédric de " décrocher ". La mesure prise par le juge de la jeunesse a visiblement atteint l'objectif escompté. En effet, en rencontrant ces jeunes handicapés, Cédric a non seulement fait l'expérience de son utilité mais il a également été revalorisé par l'intérêt que lui ont porté ces jeunes. Cela a permis une certaine reconstruction de son image de soi et de la confiance en ses capacités. Ce processus est également encouragé par le juge qu'il a rencontré. Cédric a beaucoup de respect pour ce dernier et a observé la confiance qu'il place en lui. Cela lui a permis de reconstruire son estime de soi. Mesure, contexte de la mesure et attitude du juge se sont réunis pour favoriser un tel changement. Nous pouvons aussi observer à quel point il est utile d'agir le plus tôt possible. Le fait de rester impunis pendant une longue période a encouragé Cédric et ses amis à descendre la pente glissante sur laquelle ils s'étaient engagés, un sentiment d'impunité et d'invulnérabilité s'est installé qui les a incités à aller toujours plus loin. Le fait que Cédric parvienne, finalement, à ressentir de la culpabilité par rapport aux actes commis montre que, même si la famille n'a pas joué un rôle direct dans ce décrochage, elle s'est montrée efficace dans l'intériorisation de certaines valeurs, règles et limites apprises durant l'enfance. Enfin, à cela s'est ajouté un risque réel de mort qui a confronté Cédric à la fragilité de la vie et la nécessité de la protéger pour la garder ; son sentiment de toute puissance s'est alors fort atténué. Le travail et la revalorisation permise par ce travail ont très certainement contribué au maintien des bonnes résolutions prises et ont permis une réinsertion sociale complète.

Résilience et désistance sont deux phénomènes particulièrement intéressants et riches pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au travail avec des jeunes déviants ; ils peuvent nous apporter des éléments d'intervention auprès de ceux qui ne sont pas parvenus à surmonter les stress et difficultés de leur existence. En effet, en comprenant le processus qui a aidé ces jeunes résilients ou désistants, nous pouvons trouver des éléments susceptibles d'infléchir le destin des jeunes inadaptés. Par exemple, l'apprentissage de meilleures stratégies de résolution de problèmes permet au jeune d'éviter certains passages à l'acte dommageables (Born et Chevalier, 1996). La situation de Cédric permet encore de souligner l'importance du contexte de la mesure prise et de l'attitude des travailleurs sociaux à l'égard de ces jeunes en difficulté. Chaque situation est riche d'enseignements et peut donner lieu à des analyses sur plusieurs angles.

### **Bibliographie.**

- Born, M., & Chevalier, V. Les approches comportementales et cognitives dans l'éducation des jeunes à conduite agressive. in Lepot-Froment, C., (éd.) *Education Spécialisée*, De Boeck, 1996, pp 105-128.
- Born, M., Chevalier, V., & Humblet, I. Résilience, desistance and delinquent career of adolescent offenders. *Journal of adolescence*, 20, 1997, 679-694.
- Born, M., & Hélin, D. La résilience de délinquance dans le contexte des relations familiales in Pourtois, J.P., & Desmet, H. *Relation familiale et résilience*, L'Harmattant (à paraître).
- Glueck, S., Glueck, E. *Delinquents and Nondelinquents in Perspective*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1968.